

## LA PERSONNE ET SON DÉVELOPPEMENT SONT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

L'association Corref a pour but de gérer un Centre d'Orientation, de réinsertion professionnelle et de formation. Elle s'adresse à tout public dans ses domaines de compétences.

### DOMAINES DE COMPÉTENCES ET OBJECTIFS

Les quatre domaines d'activité qui sont également les domaines où Corref a développé des compétences reconnues et des prestations en relation avec ces compétences sont:

- l'orientation professionnelle;
- la réinsertion professionnelle;
- la formation des adultes;
- la reconnaissance, l'intégration et la validation d'acquis expérimentiels.

Dans ce contexte, Corref a pour objectifs:

- ✓ d'accompagner les personnes dans l'élaboration et la réalisation d'un projet professionnel et/ou social qui tient compte de leurs compétences, de leurs valeurs et de leur personnalité;
- ✓ de permettre aux personnes d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences;
- ✓ de susciter la réflexion autour du développement personnel et professionnel des personnes, des changements dans le monde du travail, des spécificités de genre et de la citoyenneté;
- ✓ de lutter contre l'exclusion;
- ✓ de créer et d'innover dans le but de répondre à des besoins identifiés;
- ✓ de promouvoir l'association et de la représenter à tous les niveaux tant sur le plan local et cantonal que sur le plan européen (EWA).

### PHILOSOPHIE ET VALEURS

**AU CŒUR DE NOTRE PROJET SE SITUENT LA RECONNAISSANCE ET LE RESPECT DE L'INDIVIDU, SON DROIT À L'AUTONOMIE ET À LA DIGNITÉ, LA CONVICTON QUE CHACUN PEUT, À TOUT ÂGE, DÉVELOPPER SON CAPITAL COGNITIF ET LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE SA PERSONNALITÉ.**

Corref s'engage à respecter ces valeurs:

- ✓ le respect de la personne dans sa globalité;
- ✓ le respect du droit à l'autonomie;
- ✓ l'accès à la formation pour tous et toutes ;
- ✓ la conviction que chacun peut, à tout âge, développer ses connaissances et compétences;
- ✓ permettre aux personnes de reprendre confiance en elles-mêmes.

Nous participons au débat social en nous impliquant dans la promotion de la mixité des rôles sociaux et de l'égalité des chances ainsi qu'en préservant le sens de la valeur associative et de l'esprit de solidarité.

### ENGAGEMENTS

Corref s'engage vis-à-vis de ses participants à:

- respecter la plus stricte confidentialité sur toutes les informations les concernant et à ne diffuser ces informations qu'avec leur accord;
- agir dans le respect de leurs valeurs personnelles;
- analyser leurs besoins et mettre tout en œuvre, dans ses domaines de compétence, pour les aider à atteindre leurs objectifs;
- les aider à développer leur autonomie.

Corref s'engage à vis-à-vis de ses collaborateurs à:

- encourager une gestion dynamique des ressources humaines en privilégiant un esprit de collaboration et de concertation ainsi qu'en accordant la même importance à chaque fonction;
- proposer un cadre de travail favorisant la responsabilisation individuelle, le développement et l'amélioration permanente des compétences;
- créer les conditions de travail qui permettent de s'adapter à l'évolution constante et de plus en plus concurrentielle de notre environnement;
- définir des objectifs de travail précis et donner aux collaborateurs et collaboratrices l'autonomie nécessaire pour exercer leur activité, selon leur cahier des charges;
- planifier, une fois par année, un entretien d'évaluation;
- permettre à chaque collaborateur et collaboratrice d'acquérir une formation permanente correspondant à ses attentes et aux besoins de l'association.

Chaque collaborateur s'engage à:

- assumer les responsabilités qui lui sont confiées, en respectant les objectifs fixés et les valeurs de l'association;
- collaborer, par la mise en commun des expériences, au progrès de l'association et à l'accomplissement de ses objectifs;
- partager et diffuser, à l'interne, les informations recueillies dans des commissions, groupes de travail ou avec d'autres partenaires;
- procéder à une évaluation régulière de son travail;
- respecter scrupuleusement le devoir de réserve vis-à-vis de l'extérieur;
- assurer la confidentialité des informations concernant les participants;
- adopter une attitude pro-active dans son travail;
- s'impliquer dans et participer à sa formation continue.

Corref s'engage vis-à-vis de ses mandants à:

- prendre en compte leurs besoins et leurs attentes;
- proposer des prestations de qualité;
- présenter des comptes transparents.

Corref s'engage vis-à-vis de ses partenaires à:

- collaborer dans un esprit d'ouverture et de confiance;
- échanger des expériences et des informations dans un esprit de collaboration;
- travailler en cohérence avec la philosophie et les valeurs qui lui sont propres.

### RÉSOLUTION

Notre souci d'être de plus en plus compétents nous accompagne d'année en année. Dans ce but, nous cherchons constamment à améliorer la qualité de nos prestations, à développer des offres qui répondent à des besoins identifiés et qui tiennent compte de l'évolution de la situation économique et sociale.

Dans toutes nos prestations, nous visons :

- ✓ la satisfaction des participants - nous nous efforçons d'apporter des réponses adéquates à leurs besoins;
- ✓ la satisfaction des collaborateurs et collaboratrices - le travail est valorisant et valorisé. Chaque collaborateur et collaboratrice doit pouvoir exercer un travail qui correspond à ses compétences et à ses souhaits dans les limites des potentialités de l'association;
- ✓ la satisfaction de nos membres - nous informons nos membres sur nos activités et organisons, une fois par année, une assemblée générale ainsi que des conférences sur des sujets d'actualité et proches de nos préoccupations;
- ✓ la satisfaction de nos mandants et financeurs - nous voulons être le partenaire fiable et compétent de nos mandants. Nous nous engageons à offrir des prestations correspondant à leurs attentes et à respecter les contrats que nous passons avec eux.

Corref s'engage à respecter les dispositions définies dans cette charte et attend la même adhésion de ses collaborateurs.